

ACHAT NEUF EN VEFA MAIS SOUCIS DE CHAUFFAGE

Par ENZZO, le 23/01/2013 à 20:02

Bonsoir,

Je me tourne vers vous car j'ai vraiment besoin d'aide.

Nous avons acheté un appartement en VEFA que nous avons réceptionnés le 6 janvier 2012. Très rapidement nous nous sommes étonnés de ne pouvoir chauffer notre appartement correctement et dans un délais raisonnable.

En effet nous n'atteignons pas 20° mais maximum 19.5 en chauffant a fond en permanence! le logement est neuf, lable BBC et nos voisins atteignent tous 23-24° sans soucis. Le promoteur a bien essayé de faire des regalges, à changer les radiateurs etc mais rien n'y fait. L'isolation a été vérifié par un expert et 3 chauffagistes sont passés pour vérifier l'installation qui semble bonne.

Nous sommes totalement démunis et ne savons que faire? Apparement au vue de la loi, le promoteur doit nous assurez 19° dans le logement, température que nous atteignons mais d'une part très difficilement (tout les radiateurs ouverts à fond sur 5 et sachant que nos radiateurs ont été surdimensionnés!) et surtout cette température est insuffisante et nous n'avons pas de confort en hiver chez nous. Nous passons actuellement notre deuxième hiver dans ces conditions...Notre appartement est le seul concerné de tout le programme!

Nous pensons d'ailleurs que dans ces conditions nous ne pourrions meme pas revendre le bien étant donné que le problème est connu et que le futur acquéreur pourrait se retourné contre nous pour vice cahcé... Mais nous? Que pouvons nous faire contre notre promoteur?

Merci des conseils que vous voudrez bien nous donner...

Enzzo

Par Patrick6465, le 25/11/2014 à 16:44

Bonjour,

Je relance cette question car j'ai le même problème. Avez-vous eu une réponse?

Merci d'avance	
Pat.	

Par adiguet, le 03/02/2015 à 17:22

Bonjour,

Je relance cette question car j'ai le même problème. Avez-vous eu une réponse?

Merci d'avance mme de Bailliencourt